

Septembre 2019

## Calendrier des événements Septembre

- 6 → AquaPélicaparc (activités à l'école)
- 12 → Rencontre de parents et assemblée générale  
18 h 15 Rencontre des titulaires à l'édifice Chabanel  
19 h Assemblée générale de parents à l'édifice Laflamme  
20 h Rencontre des titulaires à l'édifice Laflamme
- 20 → Journée pédagogique

## Photo scolaire

Édifice Chabanel : 3 octobre

Édifice Laflamme : 4 octobre

Nous avons besoin de deux parents bénévoles pour chacune des journées, si vous êtes disponible, veuillez rejoindre les secrétaires au :

Édifice Chabanel : 450 347-1327

Édifice Laflamme : 450 347-4358

## Jours de pluie

Si votre enfant fréquente l'édifice Chabanel, il doit emprunter la porte 7 (rue Beauregard). SVP vous garer sur la rue Honoré-Mercier afin de minimiser la circulation. S'il fréquente l'édifice Laflamme, il doit emprunter la porte 3 (cour d'école).

Pour les élèves de la maternelle, à la fin des classes, vous devez venir les chercher au gymnase en passant par la porte numéro 7.

## Frais à la rentrée

N'oubliez pas de payer les frais à la rentrée, soit par chèque au nom de la CSDHR (un chèque par édifice) ou par internet pour les clients de la caisse Desjardins ou de la banque Nationale.

## Horaire de l'école

Surveillance sur la cour : 7 h 40  
Début des classes : 7 h 55  
Dîner : 11 h 45 à 13 h 05 (retour des élèves à partir de 12 h 45)  
Fin des classes de maternelle : 14 h 37  
Départ : 14 h 55

Il est très important que votre enfant soit à l'heure le matin et qu'il ait en sa possession sa boîte à lunch et son sac d'école pour éviter une circulation inutile dans l'école.

## Horaire du secrétariat

Chabanel : 7 h 45 à 15 h 45

Laflamme : 7 h 30 à 15 h 30

Fermé à l'heure du dîner de 12 h à 13 h.

## Circulation

Rue Beauregard réservé aux autobus;  
Rue Courtemanche réservé pour les piétons.

Nous demandons à tous les parents de ne pas entrer sur la cour lors de la rentrée des élèves le matin.

Pour la sécurité des élèves, la porte 7 du service de garde est barrée jusqu'à 15 h, sauf les jours de pluie.

## Dîner à l'extérieur

Si votre enfant est inscrit au service des dineurs et qu'exceptionnellement il sort dîner à l'extérieur de l'école, **vous devez obligatoirement fournir une autorisation écrite pour la sortie de votre enfant.**

Aucun appel ne sera fait à l'heure du dîner pour obtenir l'autorisation de sortie et votre enfant ne pourra pas sortir.

Il en va de sa sécurité, car il est sous la responsabilité de l'école, lorsqu'il dine à l'école.

### Administration de médicaments aux élèves

Nous pouvons, lorsque la santé d'un enfant en dépend, lui administrer une médication. Vous devez remplir un formulaire à cet effet au secrétariat de l'école. Toutefois :

- Le médicament doit être **prescrit par un médecin**. Les parents doivent en fournir la preuve;
- Le contenant doit répondre aux normes de sécurité en vigueur (bouchon sécuritaire, contenant incassable, etc.);
- Les informations suivantes doivent apparaître sur le contenant :
  - le nom de l'enfant;
  - le nom du médicament;
  - la dose à être administrée;
  - le moment où elle doit être administrée;
  - les conditions d'entreposage;
  - toute autre instruction utile.

### Service de repas du midi « Le lunch »

La compagnie débutera ses services à partir du 9 septembre.

Pour faire une commande, consulter leur site web au [www.lelunch.ca](http://www.lelunch.ca)

### Mot de la direction

Je me joins à toute l'équipe du Pélican pour souhaiter aux élèves une superbe année scolaire remplie de réussite et de plaisir.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes informations supplémentaires.

Bonne année scolaire 2019-2020!

### Journal Le Pélican

Le journal *Le Pélican* vous arrive aujourd'hui en format papier et électronique. Les prochaines éditions du journal se feront en format électronique à chaque début de mois, n'oubliez pas de vérifier vos courriels.

Vous le retrouverez aussi sur le site internet de l'école : <http://dupelican.e.csdhr.qc.ca/>



### Absence

Lors de l'absence de votre enfant à l'école, vous êtes priés d'appeler au secrétariat de l'école et de laisser l'information en précisant le nom de l'enfant et le motif de son absence. Ce simple geste est grandement apprécié pour le secrétariat qui doit rejoindre tous les parents lorsque l'absence de l'élève n'est pas motivée.

Édifice Chabanel : 450 347-1327

Édifice Laflamme : 450 347-4358

Merci pour votre collaboration!

### Rentrée scolaire

Cette année, sous le thème de la mer, les enfants ont vécu une belle rentrée avec plusieurs activités au menu.

Merci au comité de la rentrée!

### Service de garde

Pour rejoindre le technicien Benoit Brosseau au service de garde, composez le poste 2099 ou envoyer un courriel à l'adresse suivante :

[sdgdupelican@csdhr.qc.ca](mailto:sdgdupelican@csdhr.qc.ca)

### Allergies

Certains élèves sont aux prises avec des allergies, nous vous demandons d'éviter des aliments avec noix, arachides et amandes.



Réline Morin  
Directrice

